

**Assemblée générale ordinaire de la Coopsol du
2 juillet 2019 de 18.00h – 19.30 au Centre sportif à Couvet**

1. Présences, excusés, ordre du jour

Présents : au total 29 personnes

Conseil d'administration (CA) : Diego Fischer (président), Joël Desaulles (vice-président), Tristan Robert (caissier), Jean-Luc Nagel, François Dreyer, Johan Schneider, Eric Sivignon, Carol Chisholm, Veronika Pantillon (secrétaire)

Coopérateurs : Renaud Pierre, Tanner René, Pochon Sylviane, Boni Jacques, Boni Verena, Michael Mosimann, Haerberli Hubert, Favez Michel, Rapin Alain, Longa Lorenzo, Miorini René, Kistler Aël, Hirschy Philippe (von Arx), Perret Pierrine, Bourquin Martine, Sweeger Giorgio, Kreienbuehl Dionys, Attinger Vren et Olivier

Représentés par procuration : Perret Lionel et Lauper Philippe en faveur de Diego Fischer, Girardier Alain, Dallais Janine, Meyer Catherine, Perrenoud Daniel tous en faveur de Veronika Pantillon, Lydie Sivignon en faveur de Eric Sivignon,

Invité: Santiago Sergio (non-membre)

Excusés : cf liste à part

Joël Desaulles, vice-président, préside la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est accepté

2. Election de scrutateurs

Eric Sivignon et Jacques Boni sont élus comme scrutateurs.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2018 (reçu par les membres avant l'AG)

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

4. Rapport annuel 2018 et approbation (reçu par les membres avant l'AG)

Diego Fischer fait le rapport 2018 La présentation est jointe à ce PV. Voici un résumé : La Coopsol a fêté ses trois ans cette année. Elle regroupe 192 membres et dispose d'un capital propre de CHF 325'000.-. Elle a deux installations : Crêt-du-Chêne (Neuchâtel) et Juliette (Corcelles-Cormondèche). L'installation Juliette a coûté au total CHF 170'238.-. Nous avons levé CHF 180'000.-. Il est attendu une rétribution unique d'environ 40'000.-. L'énergie totale produite par Coopsol au 31.05.2019 est de 317'871 kWh. En général, les installations ont produit plus qu'attendu. Le rapport annuel est adopté par applaudissements.

5. Comptes 2018

a) Adoption du compte d'exploitation et du bilan et acceptation des états financiers (reçu par les membres avant l'AG)

Tristan Robert, caissier, présente les comptes 2018. Le total au bilan s'élève à CHF 335'599.- au 31.12.2018. Le bénéfice est de CHF 5719.-. Le budget 2018 prévoyait un bénéfice de CHF 3'552.-. Le revenu de l'énergie vendue s'élève à CHF 21'760.-. Le capital social est de : 325'000.-

L'amortissement des installations porte sur 25 ans.

L'acceptation des comptes et de l'état financier sera votée après le point b) ci-dessous.

b) Présentation et acceptation du rapport des réviseurs (reçu par les membres avant l'AG)

Les réviseurs, Aël Kistler et Giorgio Sweeger, déclarent que la comptabilité est tenue avec précision et soin. Ils proposent à l'assemblée de ratifier les comptes au 31 décembre 2018 avec remerciements au caissier.

Le rapport des réviseurs est accepté à l'unanimité.

Les comptes, le bilan et l'état financier sont acceptés à l'unanimité.

c) Décharge au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration à l'unanimité.

d) Acceptation de la résolution sur l'utilisation du bénéfice et de la rémunération des parts (reçu par les membres avant l'AG)

Le CA propose de distribuer 1% aux coopérateurs (3'250.-).

Un coopérateur propose de faire en sorte qu'on ne paie l'impôt qu'après affectation des réserves. Le CA a essayé de faire cela mais le service des contributions ne l'a pas admis. Le CA se renseignera.

Hors assemblée, juillet 2019: Note des responsables finances : renseignement pris, nous ne pouvons rien faire. Nous présenterons dès 2020 deux lignes comptables "réserve légale" et "provision pour réparations". Vu les petits montants concernés et le temps conséquent pour faire des recours, les responsables finances (bénévoles) ne feront plus de démarches dans ce cadre.

L'AG accepte la proposition du CA à l'unanimité. Le caissier est applaudi.

6. Présentation technique du projet du Centre sportif de Couvet

Diego Fischer fait la présentation. Les premiers contacts ont été pris il y a deux ans par Eric Sivignon. La décision de la Commune de mettre ce toit à disposition de la Coopsol est tombée le 15 mai 2019, ce qui explique que l'AG ait seulement lieu ce jour. Le toit métallique, en excellent état, se prête très bien pour une installation PV. La puissance sera de 450 kWc, on utilise le maximum de la toiture. Cela doublera la capacité de production de la Coopsol ! Le taux d'autoconsommation est estimé à 37%, ce qui est assez bas, mais le toit sera exploité au maximum. La rétribution unique est très intéressante : 30% du coût total. Le bénéfice prévu pour ce projet est estimé par année à CHF 12'534.- avant impôt sur le bénéfice. La rentabilité avant impôt sur le bénéfice est de 8%.

7. Autorisation du CA d'augmenter le capital d'au maximum de CHF 450'000.- (900 parts) pour réaliser une installation PV sur le Centre sportif de Couvet

Les coopérateurs ont reçu la proposition à l'avance. Il est prévu de lever un maximum de fonds auprès des habitants du Vallon et auprès des coopérateurs et de combler un éventuel solde par la conclusion d'un crédit. On attend 217'400.- de subsides (rétribution unique) qui devraient tomber assez rapidement. Le CA propose qu'on fasse un prêt à court terme en attendant ces versements, ainsi on peut démarrer les travaux dans les meilleurs délais, dans l'idéal en octobre 2019. Un membre propose d'approcher la Banque cantonale neuchâteloise pour ce crédit.

L'assemblée accepte à l'unanimité d'augmenter le capital et autorise le CA de conclure, si nécessaire, un crédit.

8. Programme d'activités pour 2019 et approbation

Le programme est de réaliser la nouvelle installation et de faire le suivi des existantes.

9. Budget 2019 et approbation

Le total des revenus est estimé à CHF 28'189.- et les charges de 21'198.-, donc un bénéfice de CHF 6990.-.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Election de la présidence et des membres du Conseil d'administration

Les dix membres du CA sont candidats à leur réélection : Diego Fischer (président), Joël Desaulles (vice-président), François Dreyer, Lionel Perret, Carol Chisholm, Johan Schneider, Jean-Luc Nagel, Eric Sivignon, Tristan Robert (caissier), Veronika Pantillon.

Ils sont tous réélus par acclamation.

Diego Fischer est réélu en tant que président par acclamation.

11. Election de l'organe de révision

Cet organe est élu pour deux ans. Les sortants, Aël Kistler et Giorgio Sweeger peuvent être réélus. Ils sont d'accord de continuer pour deux ans. Ils sont réélus par acclamation.

12. Divers et propositions individuelles

Le CA n'a pas reçu de propositions individuelles.

Un membre soulève le fait que les membres du CA sont tous des bénévoles mais qu'il doit y avoir beaucoup de travail. Eric Sivignon répond que personne du CA ne souhaite pour le moment être indemnisé.

Le président clôt la séance et invite les personnes présentes à l'apéritif dînatoire au 4^e étage d'où on a une belle vue sur le toit.

Pour ce PV : VP, le 12.07.2019